



Déclaration préalable des représentants FSU au CTSD du 11 juin 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La délégation FSU est incomplète pour ce CTSD puisque ce 11 juin est aussi une journée de grève des enseignants contre la réforme du collège, à l'appel de la majorité des organisations syndicales.

La FSU conteste toujours cette réforme sur le fond. Sur la forme, elle déplore la publication du décret dès le lendemain de la grève du 19 mai dernier, grève dont la participation a été minorée de manière grossière par le gouvernement.

Si nous siégeons aujourd'hui, c'est que nous ne voulons pas compliquer davantage la carte scolaire 2015 déjà entâchée notamment de reports intempestifs et de fusions hasardeuses.

Nous saluons toutefois la création de 2 postes supplémentaires de PDMQDC à Rillieux qui donne sens à la volonté ministérielle d'un déploiement du dispositif et non d'un redéploiement.

Pour le SNUipp-FSU, ce dispositif est plus que nécessaire au regard des mauvais seuils de notre département, seuils qui ne semblent pas près de changer.

Pour rappel, le Rhône est l'avant-dernier département pour son taux d'encadrement. La dotation départementale 2015, équivalente à celle de l'an passé, absorbe les créations en Education Prioritaire et donc n'améliore en rien une situation très dégradée.

Par ailleurs, nous déplorons le jeu sur les périmètres et les dérogations qui consistent à remplir les écoles à la limite des seuils d'ouverture. Ces pratiques jadis marginales se multiplient au détriment des élèves et des enseignants de toute évidence.